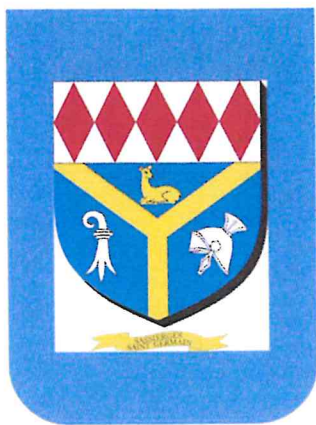




QUOI DE NEUF À...

Janvier 2026

SASSIERGES SAINT GERMAIN

LES VOEUX DU MAIRE

L'année 2025 fut jalonnée par divers chantiers : parking du stade agrandi et élagage des thuyas, réfection des allées du cimetière, quelques travaux de voirie.

C'est la dernière année de notre mandat et nous avons travaillé à l'amélioration de notre commune.

Avec les membres du conseil municipal, je vous présente mes meilleurs voeux pour 2026.



Absent : Renaud CARBONNE

LES GAGNANTS DU CONCOURS DE CARTES DE VOEUX

Cette année, 20 enfants ont participé au concours de cartes de voeux.

La carte de voeux officielle de la mairie s'inspire des trois créations gagnantes.



LES ELECTIONS MUNICIPALES DE 2026 : ce qui change dans notre commune

En application de la loi du 21 mars 2025, les règles pour les élections municipales ont changé pour les communes de moins de 1.000 habitants.

Le scrutin sera désormais un scrutin de liste paritaire, proportionnel avec prime majoritaire.

Chaque liste pourra avoir jusqu'à 2 candidats de plus ou de moins que le nombre prévu pour le conseil municipal. Chaque liste devra respecter la parité avec une alternance de candidats homme-femme sur la totalité de la liste. La prime majoritaire signifie que la moitié des sièges sera attribuée à la liste qui a recueilli la majorité des suffrages exprimés.

- Si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, elle reçoit la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis proportionnellement entre toutes les listes, y compris la liste majoritaire, selon la règle de la plus forte moyenne.
- Si aucune liste n'a de majorité absolue, un second tour sera organisé et la répartition des sièges se fera selon les mêmes dispositions qu'au-dessus.

Qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ?

Il sera désormais IMPOSSIBLE de rayer des noms, rajouter des noms ou modifier l'ordre des candidats!

En cas de rayures ou de rajouts, votre vote sera considéré comme nul et ne sera donc pas comptabilisé.

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2025

JANVIER

- Voeux du maire et de son équipe municipale
- Recensement de la population

FEVRIER

- Repas de la Saint Blaise

MARS

- Grand Prix Mâron Sassierges

AVRIL

- Remise des récompenses du concours de maisons fleuries
- Loto organisé par le Comité des Fêtes à Ambrault

MAI

- Marché gourmand organisé en partenariat avec la Brasserie du Luma
- Commémoration du 8 mai 1945 avec la participation de l'Union musicale d'Ardenes
- Busage du fossé du parking du stade et élagage des cyprès

JUIN

- Randonnée Marche et VTT organisée par le Comité des Fêtes
- Apéritif champêtre au gué du Petit Liennet
- Travaux de réfection des allées du cimetière
- Fête d'école du RPI au stade

JUILLET

- Remise des calculatrices aux élèves de CM2 de l'école du Pré Vert

AOÛT

- Tournoi de foot féminin organisé par l'Espoir Club de Sassierges Saint Germain

Les animations et projets menés cette année témoignent du dynamisme et de l'engagement collectif au sein de la commune.

Le maire et le conseil municipal remercient l'ensemble des partenaires, des bénévoles et agents qui oeuvrent chaque jour pour faire vivre notre village.

SEPTEMBRE

- Brocante vide grenier organisée par le Comité des Fêtes
- Concours de pétanque organisé par l'Espoir Club de Sassierges

OCTOBRE

- Tombola organisée par l'école du Pré Vert au profit du projet autour de Georges Sand

NOVEMBRE

- Commémoration du 11 novembre 1918 avec la participation de l'Union musicale d'Ardenes
- Installation de nouvelles structures de jeu au parc

DÉCEMBRE

- Chorale et Marché de Noël organisés par l'école du Pré Vert et le Comité des Fêtes
- Remise des récompenses du concours de cartes de vœux
- Repas des aînés
- Distribution des colis de Noël aux aînés



NOS PROJETS RÉALISÉS EN 2025

- Gravillonnage des allées du cimetière pour permettre un meilleur accès aux personnes à mobilité réduite et pour faciliter l'entretien par les agents
- Aménagement du parking du stade avec création d'un fossé avec busage
- Elagage des cyprès aux abords du stade
- Curage des fossés au lieu-dit l'Hérault
- Installation de nouvelles structures de jeu au parc
- Poursuite de l'étude de l'église : lancement du marché public et choix des entreprises en concertation avec M. Joudinaud, architecte du patrimoine



NOS PROJETS À VENIR EN 2026

- Remplacement des ordinateurs de l'école : 4 tours pour les enfants et 2 ordinateurs portables pour les enseignantes.
- Changement de dispositif de participation et de communication citoyenne : Voisins vigilants sera remplacé par Intramuros durant le premier trimestre (plus simple en gestion, plus accessible et intuitif pour les habitants).

LES DATES À RETENIR EN 2026

Vendredi 9/01 : vœux du maire

Samedi 31/01 : repas de la Saint Blaise

Dimanche 15/03 : 1er tour des élections municipales

Dimanche 22/03 : 2ème tour des élections municipales

Avril : tournoi de foot loisirs organisé par l'ESP. C. SSG.

Lundi 6/04 : loto organisé par le Comité des Fêtes

Vendredi 8/05 : commémoration de la Victoire des Alliés de 1945

Mardi 19/05 : Théâtre à Nohant par les élèves de l'école du Pré Vert

Lundi 25/05 : randonnée organisée par le comité des fêtes

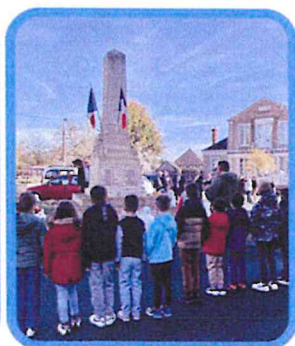
Juin : tournoi de pétanque organisé par l'ESP. C. SSG.

Dimanche 13/09 : brocante organisée par le comité des fêtes

Septembre : tournoi de pétanque organisé par l'ESP. C. SSG

Mercredi 11/11 : commémoration de l'armistice de 1918

Décembre : repas des aînés



LES ASSOCIATIONS QUI FONT VIVRE

LE COMITÉ DES FÊTES

Président :

David Maugrion

L'association organise de nombreux événements sur la commune (brocante, randonnée...). Elle propose également des après-midi jeux chaque jeudi pour les personnes de plus de 60 ans.

L'ESPOIR CLUB DE SASSIERGES SAINT GERMAIN

Présidente :

Juliette Mascle

Le club est composé d'une équipe féminine à 8 en 1ère division et d'une équipe mixte loisirs.

LE VILLAGE

SOCIÉTÉS DE CHASSE

Buxerolles

Président :

Jean Pierre Charasson

Les grives de Blord

Président :

Bernard Plisson

LE COMITÉ DE LA SAINT BLAISE

Président :

David Monjoint

Le comité organise un repas ouvert à tous en janvier.

L'ÉTAT CIVIL

Nos sincères condoléances à la famille et aux proches de :

JEGO Annette, décédée le 30/05

BOISJOT Bernadette, décédée le 7/11

GOUJEAU Pierre, décédé le 15/12

Bienvenue à :

DUVERDIER Aloïs,
né le 06/06

PASCAUD Louise
née le 03/08

SOULAS Malo,
né le 26/08

BERTHAUD LORILLOUX Lyd,
née le 21/11

CAUSSE Mathéo,
né le 24/12

Chaque famille se voit offrir une carte cadeau d'un montant de 25€.

Nos vœux de bonheur à :

CLAVANDIER Pierre et BIRON Mylène,
mariés le 20/12

INFORMATIONS

DIVERSES

Mairie, 1 place de la Mairie 36120 SASSIERGES SAINT GERMAIN

02 54 36 22 09

com.sassierges@orange.fr

Site internet : sassiergessaintgermain.fr

Horaires d'ouverture :

- Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 pendant les vacances scolaires
- Lundi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 (17h30 les mercredis) en période scolaire
- Mardi et 1er samedi de chaque mois de 9h à 12h

École

Directrice : Céline Chantôme

Enseignante : Servane Delsalle

02 54 36 13 10

ec-sassierges-saint-germain@ac-orleans-tours.fr

Restaurant scolaire

Responsables : Linda Gautron et Dominique Maugrion

Repas fournis par le restaurant scolaire de Mâron

Prix du repas : 3,20 €

Garderie

Responsable : Dominique Maugrion

06 75 69 09 79

De 7h30 à 8h45 : 1€

De 10h00 à 10h30 : 1,40€ (repas fournis pour les parents)

LOCATION DES SALLES

Salle polyvalente :

92 personnes maximum

Habitants : 1j 100 €, 2j 140 €, 3j 170 €

Personnes extérieures : 1j 185 €, 2j 255 €, 3j 285 €

Chalet : 15 personnes maximum

Prêté gracieusement aux habitants de la commune

DEPOT DE LA GARENNE

Chaque année, la collecte de la benne des déchets verts par Châteauroux Métropole représente un budget de plus en plus élevé. Il est indispensable que chacun se responsabilise et surtout que ce dispositif ne soit utilisé que par les seuls habitants du village.

Afin de ne pas augmenter le budget déchèterie de la Garenne, le conseil municipal a décidé de faire broyer les déchets sur place et ainsi diminuer le nombre de caissons à transporter vers la base de la Martinerie.